



Paris, le 10 avril 2016

COM une embrouille

Voilà deux années passées que Mathieu Gallet a été nommé par le CSA et on comprend que la signature du COM (Contrat d'objectifs et de moyens) par la tutelle attendait l'encadrement définitif de l'ouverture des antennes à la publicité commerciale. Le ministère a donc cherché à accompagner le désengagement de l'Etat (pas d'augmentation de la ressource publique) en ménageant autant que possible les radios privées, vent debout contre un partage de la ressource privée.

Si le président de Radio France se targue d'avoir réussi un joli coup en évitant une érosion de la manne publicitaire, il pourrait s'agir d'une victoire à la Pyrrhus. Les concurrents épuiseront tous les recours juridiques. Il y a fort à parier que cette autorisation n'a aucune pérennité. Les procédures sont généralement longues, mais rien n'exclut qu'une décision politique prenne les devants en supprimant définitivement nos écrans publicitaires. Bref, le financement de la Radio publique n'est absolument pas sécurisé à terme.

Quant aux précautions qui auraient retardé la rédaction du COM, elles ont de quoi laisser perplexe. Les signataires du COM n'ont pas jugé utile d'y inscrire la chaîne publique d'information qui nécessite pourtant 28 emplois supplémentaires, davantage qu'une nouvelle locale. Le rapport parlementaire de Martine Martinel préconisait la création d'un COM commun aux entreprises de l'audiovisuel public pour les projets partagés. Cela aurait obligé la tutelle à inscrire des moyens spécifiques pour la création et le fonctionnement de la chaîne d'information en continu. Mais l'Etat se satisfait certainement de présidents de l'audiovisuel qui s'engagent à réaliser des projets sans moyens, comme par magie.

Nous pourrions saluer le choix de la marque *France Info*, s'il est confirmé, parce que nous pensons que la radio survivra à la chaîne de télévision et que le maintien de ce nom est un enjeu déterminant pour l'avenir de la radio d'information. Par contre, le développement d'une plateforme numérique commune intitulée *France Info*, dans la mesure où cette plateforme sera installée à France Télévision, est tout simplement inconcevable.

Dans quelques années, les finances de Radio France se verront sans doute définitivement asséchées et, selon la logique à l'œuvre, son avenir numérique condamné en faveur de France Télévisions.

Mathieu Gallet et son COM auront fait illusion !